

# Randonnée.

## Le GR de pays Bigouden amélioré



*Ce chemin situé entre Pont-l'Abbé et Saint-Jean-Trolimon était auparavant totalement obstrué.*

C'était un chemin communal totalement oublié qui s'était refermé avec le temps. Il revit aujourd'hui grâce au signalement d'un riverain. Parce qu'il améliore le GR de Pays bigouden (GRP) et le circuit de Treminou, les services de la CCPBS ont décidé de débroussailler ce chemin situé sur la commune de Pont-l'Abbé.

Ce nouveau tracé, élaboré en lien avec l'association War Maez (Plomeur) est plus sécurisant et valorise le patrimoine local. En effet, l'ancien tracé du GRP évitait la chapelle de Tréminou pour aller chercher le chemin communal de Quélourdec. Puis, il empruntait, sur 150 m, l'accotement de la voie commu-

nale entre Saint-Jean-Trolimon afin de rejoindre le passage piéton sous la route départementale menant à la zone d'activité du Sequer-Nevez. Ça ne sera désormais plus le cas. Ce nouveau tracé a pu voir le jour avec l'accord de propriétaires privés qui autorisent le passage des randonneurs pédestres dans leur bois. Le GRP, itinéraire transversal du GR34, permet de rejoindre la pointe de la Torche au Pont de Cornouaille et de réaliser le tour du Pays bigouden en trois jours de randonnée itinérante.

### Dix-huit sentiers de randonnées pédestres et VTT

La Communauté de communes du Pays bigouden sud est compétente pour la gestion (entretien, balisage, aménagements, amélioration, sécurisation...) des 18 sentiers de randonnées pédestres et VTT, soit 331 km, inscrits ou en cours d'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée du Finistère (PDIPR).

Elle assure aussi l'entretien du GR34 et du GRP qui relèvent de la compétence de la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) : choix du tracé, négociation de conventions, balisage... L'ancien GR34 H, est devenu le GR de Pays « bigouden » début 2018. Il s'agissait d'une volonté de la FFRP de simplifier le nom de cet itinéraire afin de ne pas le confondre avec le GR34, le sentier des douaniers.